

Initiatives parlementaires

institut des langues autochtones au sein de cette université. C'est capital dans notre région.

Les Indiens Porteurs-Sékanis ont pris de nombreuses autres initiatives visant à préciser les inquiétudes qu'ils ont pour leurs jeunes et à y faire face. Ils travaillent de concert avec les conseils scolaires de la région pour élaborer un programme d'enseignement autochtone, de la maternelle à la douzième année. Je sais que mes collègues et les députés provinciaux ont exercé des pressions en faveur de la préservation des langues autochtones qui marquent de nombreuses pages de notre histoire.

Il m'est inutile de m'étendre sur les problèmes de santé, nous les connaissons tous. Quelqu'un a parlé du nord de l'Ontario tout à l'heure, mais dans ma circonscription, le gouvernement fédéral n'a rien fait depuis des années et il nous faut chaque jour rappeler notre existence à la mémoire des fonctionnaires et du ministre pour que le travail soit fait. Les chefs et les anciens qui représentent et les jeunes et les vieux de la région s'inquiètent. Je crois que vous, monsieur le Président, saisissez toute l'importance du dossier de la santé pour eux.

Dans la motion, il est question d'emploi. Dans notre région, il est difficile de trouver des emplois réguliers pour les autochtones. Je discute depuis un jour ou deux de cette question au téléphone avec l'un de ces employeurs, où les Indiens eux-mêmes gèrent l'économie, créent les entreprises qui emploieront les autochtones et mettent au point les moyens de formation dont ils ont besoin pour donner à leurs jeunes leur place légitime dans notre économie.

Je demande donc aux ministériels et au premier ministre de relever le défi que nous ont lancé les autochtones, de trouver les moyens d'y parvenir et de satisfaire les besoins en matière de santé, d'enseignement et d'emploi qui sont exposés dans cette motion. J'exhorte les ministériels à l'appuyer.

M. Felix Holtmann (Portage—Interlake): Monsieur le Président, c'est vraiment pour moi, en tant que député de Portage—Interlake, une excellente occasion de faire quelques observations en ce qui concerne le député de Nunatsiak qui a proposé cette motion.

Je me joins à mes collègues à la Chambre qui comptent évidemment un grand nombre d'Indiens dans leurs circonscriptions respectives pour reconnaître l'importance d'une telle motion pour le bien-être de nos premiers Canadiens et les buts dont ils veulent manifestement que nous tenions compte.

Je voudrais rendre hommage au député de Nunatsiak qui, de fait, reconnaît l'importance qu'il y a pour ses électeurs de voir que le gouvernement cherche à trouver des façons d'aborder les problèmes liés à la santé et à l'enseignement. C'est un fait établi que les conditions de vie de nos autochtones sont dans la plupart des cas inférieures à ce que la plupart des Canadiens considèrent comme normales.

La situation change, mais on peut probablement dire honnêtement que les conditions de vie des autochtones et dans les réserves ne s'améliorent pas aussi rapidement que nous le souhaiterions.

Nous reconnaissons que les problèmes sociaux sont nombreux. Il ne nous appartient pas en réalité de trouver les responsables de ces problèmes sociaux qui affligent nos autochtones et que nous devons résoudre. Une fois de plus, mon collègue de Nunatsiak a relevé le défi.

Il a parlé d'éducation. Personne à la Chambre ne contesterait que l'éducation est la condition de succès dans une société, la porte d'entrée du monde du travail et le moyen de satisfaire aux exigences particulières de la population active. C'est ce dont je voudrais parler aujourd'hui dans le débat sur la motion.

Les choses ont beaucoup changé depuis 25 ans, elles ont beaucoup changé depuis 10 ans. Je me souviens de la tournée que le député de Provencher qui est ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et moi avons faite il y a à peu près trois ans dans le nord du Manitoba pour assister à l'ouverture de nouveaux établissements d'éducation de quelque 60 millions de dollars dans environ sept réserves. Ces établissements, écoles secondaires ou centres communautaires, ont coûté énormément cher, probablement près du double de ce que leur construction aurait coûté dans le sud du Manitoba ou de l'Ontario ou près des grands centres. Ils ont coûté cher parce qu'ils ont été construits à des endroits éloignés. Dans certains cas, il a fallu attendre un an, c'est-à-dire jusqu'à ce que les routes gèlent et ne soient plus inondées, avant de pouvoir faire transporter le matériel par camion. Il a fallu près d'une année complète pour réunir le matériel afin de construire les installations scolaires, par exemple, à Shattawa ou à Gods Lake Narrows. Le coût est presque deux fois plus élevé qu'ailleurs. C'est une nouvelle contrainte imposée au gouvernement du Canada.

• (1730)

Néanmoins, vous trouverez maintenant dans certaines des régions les plus éloignées des installations dont les